

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet SYSTEMS & WEB SUPPORT	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP887-141960/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20141960	Date 2014-03-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-609-26872	
File No. - N° de dossier 609e1.EP887-141960	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-03-25	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bastien, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur 609e1
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6770 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification numéro 004 est émise afin de répondre aux questions suivantes de fournisseurs:**QUESTION 1.**

En ce qui concerne la Pièce jointe 1 – Critères d'évaluation des soumissions, Section 1.2 Exigences cotées, nous aimerions que l'État envisage de modifier toutes les exigences cotées afin d'inclure l'expérience de travail acquise dans des organisations du secteur privé, en plus de l'expérience au sein du gouvernement. La mise en œuvre de la PRE au sein du gouvernement et du secteur privé est très semblable. Le fait de limiter l'exigence aux ministères du gouvernement viendrait limiter le nombre de soumissions que l'État recevra. La modification demandée permettrait d'accroître la diversité des soumissions et d'avoir une plus vaste gamme d'expertise à considérer.

RÉPONSE 1

Non. L'exigence ne sera pas modifiée.

QUESTION 2.

En ce qui concerne la modification 3, Réponse 3, critères C.1 à C.5, l'exigence indique maintenant que toutes les références doivent être liées à un ministère du gouvernement canadien (fédéral, provincial ou municipal, ou sociétés d'État et organismes du gouvernement fédéral). Cette exigence empêche l'utilisation de références utiles et pertinentes relatives à des projets semblables réalisés au Canada, aux É.-U. et en Europe. Jusqu'à la publication de la modification, notre entreprise a consacré des ressources importantes à la préparation d'une réponse à la demande de soumissions. Cette exigence supplémentaire nous empêche maintenant de présenter une soumission.

La position que l'État a prise relativement aux questions et réponses précédentes réduit de façon considérable la concurrence pour cette demande de soumissions; une preuve à l'appui est que notre entreprise ne peut répondre au besoin. Par conséquent, nous demandons que les exigences soient modifiées afin d'inclure toutes les entités du gouvernement et du secteur privé au Canada, aux É.-U. et en Europe comptant plus de 1 000 employés. Notre justification pour ce changement est fondée sur le fait que des travaux de cette nature réalisés pour d'autres gouvernements et de grandes organisations du secteur privé sont entièrement pertinents relativement au besoin de TPSGC. Si notre justification est incorrecte, est-ce que l'État pourrait expliquer sa position à ce sujet?

RÉPONSE 2

Le besoin visé par cette demande de soumissions s'adresse aux entreprises qui possèdent déjà de l'expérience des opérations du gouvernement canadien en vue d'obtenir des ressources dûment formées qui possèdent de l'expérience du gouvernement canadien et des systèmes de PRE dans le but d'offrir le meilleur rapport qualité-prix à l'État. L'exigence ne sera pas modifiée.

QUESTION 3.

Nous demandons à l'État d'envisager de modifier la définition de ministère du gouvernement canadien afin d'inclure aussi les sociétés d'État provinciales. Nous croyons que cette expérience est aussi pertinente que celle obtenue au sein d'une société d'État fédérale ou d'un gouvernement provincial.

RÉPONSE 3

L'exigence ne sera pas modifiée.

Les sociétés d'État provinciales fonctionnent selon différents contrôles que leurs homologues fédéraux. Les sociétés d'État fédérales ont été incluses, car elles correspondent à l'exigence voulant que le fournisseur possède de l'expérience des opérations du gouvernement fédéral afin de fournir des ressources dûment formées, possédant l'expertise requise.

QUESTION 4.

Les changements apportés aux critères C1 et C2, soit étendre les critères pour qu'ils incluent les sociétés d'État et les organismes fédéraux, visent à mesurer l'expérience globale du secteur privé. Cependant, les changements apportés aux critères C3 et C4 signifient qu'il n'y a plus de critères qui mesurent l'expérience d'un soumissionnaire relativement à la mise en œuvre de SAP et de PeopleSoft au gouvernement du Canada. Compte tenu du fait que les systèmes de PRE de TPSGC visent à répondre aux besoins particuliers du GC, nous croyons qu'il est très pertinent que le soumissionnaire réponde à la portée réelle des travaux.

En ce qui concerne la période énoncée des cinq dernières années, les critères C1 et C2 mesurent déjà efficacement l'expérience de SAP ECC6 ou d'une version ultérieure et de PeopleSoft 8.9 ou d'une version ultérieure. Il est donc logique que les critères C3 et C4 mesurent l'expérience de ces systèmes de PRE du gouvernement du Canada. Cela établit un bon équilibre entre la concurrence ouverte et la réponse aux besoins réels de TPSGC.

Veuillez prendre note que dans DP no 01C15-14-S054 pour les SPICT d'AAC, l'expérience de SAP du gouvernement du Canada est une exigence obligatoire. Dans la DP originale, l'expérience du GC était une exigence cotée. Cela représente une preuve supplémentaire que les exigences C3 et C4 originales sont justes.

Par conséquent, nous demandons que TPSGC rétablisse la formulation originale des critères C3 et C4 afin qu'il soit nécessaire de démontrer de l'expérience du gouvernement du Canada seulement.

RÉPONSE 4

Le Canada a étudié les demandes ci-dessous; toutefois, afin de favoriser la concurrence, le Canada a décidé ne pas apporter de changements.

QUESTION 5

Présentement, tous les rôles dans la DP sont pour des ressources de niveaux 2 et 3. Basé sur la l'énoncé des travaux, nous nous attendrions à ce que les activités spécifiques aux catégories de ressources pourraient être fournis par des ressources ayant moins d'expérience (niveau 1). Afin de permettre que le travail soit livré le plus efficacement et le plus économiquement possible, est-ce que la Couronne envisagerait d'ajouter des rôles de niveaux 1 aux catégories de ressources suivantes: Analyste fonctionnel PGI, Analyste technique PGI, Architecte d'affaires, Architecte de transformation des affaires, Conseiller en RO, Conseiller en gestion du changement et Spécialiste en gestion du risque.

RESPONSE 5

Non. Le besoin demeure inchangé.

QUESTION 6

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP887-141960/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141960

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

609e1EP887-141960

Buyer ID - Id de l'acheteur

609e1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

For R5 would the Crown please confirm that only those projects that demonstrate all six phases (1- Project Planning, 2- Analysis, 3- Design, 4- Implementation, 5- Integration, testing and data conversion, 6- Deployment, Acceptance and Documentation) are eligible to score points.

RESPONSE 6

Yes, all reference projects must demonstrate all 6 phases.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS